

mais ses membres, mais ses sens, et les incline et les prosterne devant Dieu. Dites-vous que la récitation du Rosaire, celle surtout qui se fait publiquement dans ces exercices prescrits par le Souverain-Pontife, satisfait pleinement à ce devoir de l'affirmation chrétienne.

Et ces prières, ces *Pater* et ces *Ave*, n'en déplaît aux délicats et aux difficiles, oui, nous les répétons ; oui, nous ne nous lassons pas de les redire ; nous les redisons à outrance, parce que ces prières viennent du ciel et que jamais une intelligence, jamais un cœur d'homme n'en eussent composé de semblables, d'aussi ineffables ; nous les redisons, parce que ces prières si courtes disent tout, parce que ces prières si simples s'élèvent à tout, parce que ces prières si sublimes sont comprises par tous ; nous les redisons, parce que ce sont toujours les mêmes besoins et les mêmes fautes qui appellent les mêmes secours et le même pardon ; nous les redisons, parce que le cœur aime les instances et que Dieu se plaît à nous entendre prier ; nous les redisons, parce que, comme l'a dit un grand cœur, l'amour n'a qu'un mot qu'il redit sans cesse sans le répéter jamais.

SŒURS DES SAINTS-NOMS DE JESUS ET DE MARIE

ELECTIONS

Le chapitre général des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie s'est terminé par l'élection des officières ; cette élection a eu lieu sous la présidence de Mgr l'archevêque, et a donné le résultat suivant : supérieure-générale, Mère Marie du Rosaire ; assistante-générale, Mère Thais de Saint-Joseph ; sous-assistante-générale, Mère Marie-Laurent ; dépositaire-générale, Mère Marie-Delphine ; secrétaire-générale, Mère Martin de l'Ascension.